

décembre  
2016



# Saint-Angeau

Bulletin municipal



## Édito du maire Actualités

p. 2



## Vie municipale

p. 3-5

Réunions du conseil,  
recensement 2017, travaux,  
vie de la commune



## Dossier : « les gens de St-Angeau » - volet 1

p. 6-7



## Vie scolaire & périscolaire

p. 8

### Vie associative

p. 9 à 11

Activités des associations,  
Calendrier des manifestations  
du 1<sup>er</sup> semestre 2017



Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
 Une fois n'est pas coutume je ne vais pas vous parler de la vie de la commune mais de ma santé. Certaines et certains d'entre vous ne savent peut-être pas encore que je suis atteint d'un myélome (maladie de la moelle osseuse). Le traitement, commencé à Limoges en octobre, se poursuit et devrait durer jusqu'en mars-avril. Le protocole de soins se déroule dans de bonnes conditions et la confiance est de mise. Ce dernier trimestre j'ai limité mes sorties publiques pour me protéger des infections ou virus même si physiquement je suis apte. Depuis novembre j'ai repris, selon mes disponibilités, mes activités à la mairie et je vous assure que je suis au quotidien l'activité communale. Les adjoints, les membres de l'équipe municipale et le personnel sont à mes côtés et leur soutien est indéniable et réconfortant, je les remercie sincèrement. Actuellement vice-président de la Communauté de Communes du Pays Manslois, en charge du tourisme, de la culture et du patrimoine, je ne solliciterai aucun poste en janvier dans la future grande Communauté appelée Cœur de Charente. Cette décision n'a aucun rapport avec ma maladie mais elle était envisagée et réfléchie depuis l'été 2016. Je me suis confié à vous tous en toute sincérité car c'est la conception que je me fais de la fonction d' élu. Je ne manquerai pas de vous informer de l'évolution de mon état de santé dans les prochains bulletins. Je vous donne rendez-vous le 6 janvier 2017, à 18h30, pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle socioculturelle. Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une excellente année 2017.

Jacques BOURABIER

## EN BREF

### *Maison de santé*

Les premiers coups de pelle mécanique donnés en juillet confirmaient le lancement de la maison de santé malgré le pessimisme de certains. Après le montage du dossier administratif toujours long, plutôt complexe mais indispensable, nous sommes dans la phase « Action ». Le gros œuvre, la couverture, la pose des menuiseries extérieures et intérieures, les cloisons et plafonds sont réalisés. Les professionnels de santé ont participé au choix de l'architecte, ont donné leur avis sur les plans proposés et viennent de participer au choix des peintures. Demain ce sera leur outil de travail et l'intérêt de tous est qu'ils se sentent bien dans ce nouvel environnement. La réception du chantier est prévue fin février 2017. Nous organiserons une journée « portes ouvertes » dès que possible pour vous faire découvrir votre maison de santé.

### *Commune nouvelle*

Les trois conseils municipaux (St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure, Ste-Colombe) se sont réunis ensemble le 22 septembre pour assister à un exposé de l'association des maires de France et de la Caisse des Dépôts relatif aux communes nouvelles. Lors de cette présentation, très complète, et basée sur l'expérience des communes déjà regroupées, toutes les questions ont pu être posées à l'intervenante. Nous avons appris notamment que cette réorganisation, qui se fait dans le silence des médias, a déjà permis à notre pays de passer de 36 700 communes à environ 32 000 en quelques années, ce qui constitue un mouvement sans précédent, au bénéfice des populations et des services au public.



À la suite de cela, et comme désormais les trois conseils municipaux sont d'accord sur le principe de cette création, il a été décidé de constituer plusieurs groupes de travail, composés chacun des élus des trois communes afin de préparer la future commune nouvelle : ressources humaines / finances, fiscalité / inventaire patrimonial / cadre de vie / environnement / enfance jeunesse. L'objectif est de constituer cette future commune nouvelle fin 2017 pour une naissance concrète au tout début 2018. Vous serez tenus très régulièrement informés de l'avancée de ce travail essentiel pour l'avenir de notre territoire.

### *Projet éolien*

EDF EN prévoit de déposer sa demande d'autorisation unique du projet éolien de Coulgens-St-Angeau, courant 2017. Lors des réunions du Comité de Suivi, les représentants d'EDF EN ont expliqué que ce projet éolien est évolutif et que ses contours se précisent au fur et à mesure que les études progressent. Or, les résultats des dernières études réalisées sur la pré-implantation les invitent à travailler encore la trame d'implantation et à optimiser les paramètres du projet afin de garantir une parfaite intégration de celui-ci dans son environnement. Un nouveau comité de suivi aura lieu début 2017. N'oubliez pas qu'un classeur d'information est à votre disposition en mairie. En savoir plus : [www.saint-angeau.fr](http://www.saint-angeau.fr)

# Les réunions du conseil

Durant les dernières réunions, diverses décisions ont été prises parmi lesquelles on note la fusion des syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable de Chazelles, de Montbron-Eymouthiers, de la région de Puyréaux, de Saint-Germain-de-Montbron et de Tardoire-Bonnieure : le Syndicat s'appelle à présent « SIAEP Karst de la Charente » et son siège social est à la mairie de Rivières.

Le conseil municipal a donné son accord pour une fusion des trois communautés de communes : Pays Manslois, de la Boixe, du Pays d'Aigre. Les statuts de la Communauté de communes du Pays Manslois ont été modifiés au niveau de la « compétence PLUi » (Plan Local d'urbanisme Intercommunal).

Nouveaux tarifs du service assainissement : 108 € pour l'abonnement au lieu de 113,74 € / 1,20 € pour le prix au m<sup>3</sup> au lieu de 1,42 €.

Les deux portails (200€ l'unité) et les

6 baies vitrées (50€ l'unité) des locaux de la cour marchande (en cours de rénovation) ont été cédés.

Le maire a signé l'autorisation de prêt concernant la maison pluridisciplinaire de santé d'un montant de 150 000€ au taux de 0 %. Une assurance dommages-ouvrages a été choisie ; il s'agit de GROUPAMA d'un montant de 4909,36€.

Le conseil a également décidé d'adopter un principe de financement des destructions de nids actifs de frelons asiatiques en partenariat avec le conseil départemental.

Le conseil a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2015 et le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Le conseil a approuvé la proposition d'intégrer au domaine public la première tranche de voirie du lotissement «Les Hauts de Saint-Angeau».



## RECENSEMENT

L'enquête de recensement de St-Angeau se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. Deux agents recenseurs ont été recrutés par la commune : Canelle Guignard et Anne Tabel ; toutes deux sont angélusiennes. Nous comptons sur vous pour leur réserver un bon accueil.

Afin de faciliter les démarches pour vous et pour les agents recenseurs, nous vous conseillons de remplir les formulaires sur Internet.



Canelle Guignard

Anne Tabel



[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

### C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

### C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

### C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



### LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



### Réservation des salles de la commune

Avec satisfaction, nous constatons que la salle socioculturelle est couramment utilisée par les associations de St-Angeau et des environs, des organismes et des particuliers pour des repas, des manifestations diverses, des réunions ou par les scolaires. Pour que nous puissions gérer au mieux l'occupation de la salle, chaque location impose un état des lieux avant et après utilisation, une remise en place des tables et un nettoyage. Pour éviter les impairs, les associations doivent fournir leur calendrier d'occupation en début d'année et les particuliers confirmer leur réservation au moins 15 jours avant utilisation.

### Une balade thermographique en janvier

Nous allons bénéficier d'une balade thermographique organisée par l'espace Info-Energie (CAUE de la Charente) pour les particuliers, **jeudi 26 janvier 2017 de 18h30 à 20h30**. Après un accueil dans la salle socioculturelle et quelques propos introductifs, nous déambulerons en groupe dans le bourg avec un conseiller Info-Energie pour examiner quelques bâtiments au crible d'une caméra thermique afin d'observer les déperditions thermiques sur divers bâtiments (communaux et privés). Nous décodons ensuite en salle les images obtenues avec la caméra et échangerons sur les questions d'améliorations thermiques et de travaux d'économies d'énergie. Pour en savoir plus sur l'Espace Info-Énergie : [www.eie-alpc.org](http://www.eie-alpc.org)

### Tarifs d'assainissement

Le remboursement de l'emprunt qui a permis de financer la construction de la station d'épuration et du réseau prend fin début 2017. En conséquence, c'est une diminution de la dépense annuelle d'un peu plus de 25 000 €. Tout en restant prudent concernant l'entretien du réseau et de la station, car les équipements vieillissent et doivent être parfois renouvelés, le conseil municipal a décidé de diminuer le tarif de l'assainissement.

Rappel : en 2016, l'abonnement était de 113,74 €/an soit 32 417 € de recettes (285 abonnés). Le prix au m<sup>3</sup> était de 1,42 € soit 34 552 € de recettes (consommation de 24 300 m<sup>3</sup>). Le tarif sera désormais de 108 € sur la part fixe (diminution de 5 €) et de 1,20 € sur le prix au m<sup>3</sup> (diminution de 22 centimes). La recette estimée sera donc de 59 940 € contre 67 000 € en 2016, nous permettant de parer à toute réparation non prévisible. Il nous semblait important, à l'heure où l'ensemble des prélèvements obligatoires et impôts des ménages augmentent fortement, de vous adresser ce signe. Une bonne gestion peut également permettre des baisses de tarif, si la volonté est là. Le législateur a décidé que les compétences d'assainissement collectif seraient à l'avenir assurées par les communautés de communes. Nous ne connaissons pas encore la date du transfert, mais nous laisserons un équipement en bon état, performant sur le plan environnemental, comme en témoignent les différents rapports annuels, et surtout intégralement payé.

### Travaux de voirie

Que les routes nécessitent régulièrement une remise en état, ne constitue pas un scoop. La longueur du réseau

de la voirie de notre commune et le volume d'aides financières, ne permettent évidemment pas de tout faire la même année, quels que soient les besoins. Nous nous appliquons cependant à réaliser, en fonction des priorités, le maximum de travaux en la matière. Ainsi, en 2016, plusieurs voies ont été remises en état.

Par ailleurs, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons vu le Conseil départemental effectuer une reprise des voies départementales, dont la D6, d'abord hors des zones agglomérées, ensuite dernièrement dans le bourg. Un confort bien apprécié des usagers de la route, à deux et quatre roues.

### Travaux en régie

Parmi les travaux effectués par le personnel municipal en plus de l'entretien des espaces verts, des bâtiments et de la gestion de la station d'épuration, il convient de citer :

- voirie : les joints de caniveaux des rues de La Gendarmerie, de La Rochefoucauld, du Champ de Foire, Marcel Guillot, de Neufgrange.
- stade : la pose de carrelage dans un vestiaire, le scellement de poteaux de buts, le coulage de deux plateformes pour installation d'abris.
- station d'épuration : la clôture du bac à boues, la pose de film autour du bac.

### Les décorations de Noël

Désirant améliorer les illuminations de Noël et participer à la lutte contre le gaspillage énergétique, nous avons opté, depuis trois ans, pour de nouvelles décorations dotées des lampes beaucoup moins énergivores que les anciennes décorations à incandescence. L'ensemble est complété par un système de projection lumineuse sur la façade de l'église. La mise en place de petits sapins répartis le long des



rues n'ayant qu'un impact limité dans le décor de la commune, nous avons opté cette année pour des sapins plus grands, et plus représentatifs des fêtes de Noël pour les enfants notamment. Nous avons ciblé les endroits les plus fréquentés notamment mairie et église, place Joubert, salle socioculturelle, école, La Poste. Nous espérons que cette expérience vous satisfera. Nous nous devons de remercier l'Angélusien qui a offert la sapin qui est installé Place Joubert : un superbe spécimen !

### Repas des aînés 2016

La tradition a perduré en ce 26 novembre 2016 et reste un événement marquant dans les festivités de fin d'année. À l'origine, le repas des aînés était organisé pour rompre la solitude de ceux qui étaient isolés dans nos différents hameaux. C'était un moyen de rassemblement. Aujourd'hui les aînés, pour la plupart peuvent se déplacer, participer à différentes activités organisées dans notre commune et alentours. Ce repas traditionnel témoigne d'une profonde reconnaissance envers nos anciens. Une centaine de personnes, dont le conseil municipal ainsi que Madame Bonnefoy et Monsieur De Fallois, se sont retrouvés autour d'une table pour y savourer un bon repas préparé par le restaurant l'Escale. Toutes les pensées de Jacques Bourabier nous ont accompagnés, malgré



son absence. Cette journée fût chaleureuse et conviviale grâce à la bonne humeur de chacun. Un petit clin d'œil à nos doyens du jour, Georgette, Maria, Jean-Marie et Alfred.

### Du changement à La Poste

Les réorganisations des services de La Poste ont entraîné des changements dans les horaires et dans le personnel. Comme vous le savez, le bureau de Poste à St-Angeau est désormais ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h30 à 17h30. Marie-France Boulet, qui nous a tous reçus avec efficacité et bienveillance pendant 13 années au guichet a été mutée sur d'autres bureaux de Poste. Lors de son départ, le conseil municipal a tenu à lui témoigner toute sa gratitude pour ces années partagées avec elle autour du verre de l'amitié le 14 octobre dernier. Ce fut un moment plein d'émotions et de bonne humeur qui nous a également permis de faire connaissance avec Sonia Fraysse qui prend le relais au guichet de St-Angeau. Bon vent à Marie-France et bienvenue à Sonia. Marina Fieutelot, notre factrice, attend sa nouvelle affectation pour partir elle aussi sur d'autres communes.

### Une angélusienne centenaire

Le 9 mai dernier, le maire Jacques Bourabier accompagné de son adjointe Nathalie Guillaumin-Pradignac se sont déplacés à la maison de retraite de St-Angeau «Les Jonquilles» pour honorer la doyenne et centenaire du village Marie-Rose Hude. Cette dernière, entourée de sa famille et amis, a démontré toute son énergie et sa vitalité en échangeant avec tous lors de ce moment très convivial et chaleureux. Après la remise d'un petit présent nous avons partagé le verre de l'amitié.

### Échéances électorales 2017

**Présidentielles** : 1<sup>er</sup> tour le 23 avril / 2<sup>e</sup> tour le 7 mai

**Législatives** (députés) : 1<sup>er</sup> tour le 11 juin / 2<sup>e</sup> tour 18 juin

**Élections sénatoriales** : 24 septembre (*les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux*).

[www.saint-angeau.fr](http://www.saint-angeau.fr)

### un site créé pour vous

Depuis octobre, le site Internet de la commune est mis en ligne. Retrouvez sur le site toutes les actualités, les avancées des projets en cours, les informations pratiques sur vos démarches administratives, l'agenda des nombreuses activités organisées sur la commune (un grand merci aux associations angélusiennes pour leur dynamisme). Nous aimerions recueillir vos suggestions pour améliorer cet outil de communication qui permettra de faire connaître notre commune et d'augmenter ainsi son attractivité. Nous remercions la Communauté de communes du Pays Manslois qui a entièrement financé ce site Internet.

### Concours photo

Comme annoncé dans le bulletin municipal de juillet 2016, notre concours-photo « *mon coin préféré dans mon village* » va se clore avec la réunion du jury, fin décembre. Les lauréats seront annoncés sur notre site Internet et présentés lors de la soirée des vœux du maire le 6 janvier.



Né en 1945 à Paris, Jean-Hugues Malineau enseigne la littérature en collège, lycée, puis à l'université de Nanterre entre 1968 et 1975. Prix de Rome de littérature en 1976, il se consacre alors à toutes les activités liées à la poésie, au livre d'enfant et à la bibliophilie. Il est à ce jour auteur d'une centaine d'ouvrages (contes, romans et surtout poésies) pour adultes et surtout pour enfants et a été publié par Grasset, Gallimard, Hachette, L'École des Loisirs, Actes Sud, Milan, Casterman, Albin Michel... De 1976 à aujourd'hui, il a publié, en tant qu'éditeur artisanal, 120 livres de poésie contemporaine sur presse à bras et obtient en 1986 le prix Guy Levis Mano de typographie. Depuis 1995, il multiplie les conférences et les expositions concernant la poésie et l'histoire du livre pour enfants à partir de sa bibliothèque personnelle. Il a enseigné, à partir de 2004, à l'école d'arts graphiques Emile Cohl de Lyon, l'histoire du livre pour enfants.

**Quelques haïkus\* de Jean-Hugues Malineau rien que pour vous :**

*Dans les grilles du jardin  
des toiles d'araignées givrées  
remplacent les volubilis*  
.....

*Un nuage un papillon  
une brise ou un parfum d'été  
les acteurs du spectacle*  
.....

*Crépuscule d'automne  
plus une feuille ne bouge  
sauf un rouge gorge*  
.....

*Un bout de chemin  
trois papillons blancs escortent  
mon chapeau d paille*

## Les gens de St-Angeau - volet 1

### Portrait de Jean-Hugues Malineau



### 2 questions à Jean-Hugues Malineau

Comment êtes-vous devenu ange-lusien et pourquoi êtes-vous tant attaché à Saint-Angeau ?

J'ai été adopté il y a 30 ans en rencontrant mon épouse. Nous avons toujours passé les mois d'été à Saint-Angeau et beaucoup plus maintenant que nous sommes à la retraite. J'aime beaucoup notre maison et surtout son petit jardin dont j'adore m'occuper. Je suis amoureux de Saint-Angeau mais aussi de toute la Charente. Quand je suis ici, j'ai l'impression qu'il ne peut rien m'arriver : c'est pour moi une bulle de nature composée de chants d'oiseaux, de paysages de rivières, un lieu où je me ressource. La variété des balades possibles à faire autour du village est une source de bonheur qui me permet de profiter d'une flore et d'une faune extraordinaires :

des orchidées aux champignons, des martins-pêcheurs aux chauves-souris... C'est une région secrète qu'il faut savoir apprivoiser !

.....  
En attendant la sortie de son prochain livre « Les anomalies de Malineau » et comme il joue et jongle avec les mots comme nul autre, nous lui avons proposé de réaliser son portrait par le biais d'un abécédaire.

Un abécédaire qui lui ressemble, qui raconte son parcours et ses passions, qui dévoile ses mots préférés aussi, bref un condensé de son univers de poète, de typographe et de conteur libre, drôle et sensible.



**A**uteur, animateur

**B**ibliophile

**C**harentais, conteur

**D**ix Dodus Dindons : son best seller publié chez Albin Michel à 100 000 exemplaires : collection de petites phrases que l'on dit à toute vitesse pour tromper l'oreille. Pour l'anecdote, son manuscrit a été refusé par deux éditeurs avant qu'Albin Michel n'accepte de se lancer dans l'aventure. Pari réussi !

**E**motion, éditeur, enfance : l'enfance est capitale pour lui. C'est la naissance de sa fille, il y a 44 ans, qui a déclenché l'envie d'écrire pour les enfants avec « Les histoires pour aller dormir » (qui continuent à être éditées) et « Les couleurs de mon enfance »

**F**antaisie

**G**utenberg, gamin

**H**umour, haïkus (le haïku a commencé à se développer en France grâce à lui). André Hellé : son illustrateur préféré (il vient de fonder une médiathèque

André Hellé pour le tirer de l'oubli)

**I**mage : il est grand fan de tout ce qui est art graphique (peinture, gravure) en lien avec ses collections de livres illustrés qu'il achète avant tout pour les images

**J**eux de mots

**K** Paul Klee : peintre très poétique

**L**udique

**M**agie des Mots

**N**arrateur

**O**ronge (vraie) : fan de champignons, il adore cuisiner ; ses spécialités sont basées sur une alliance entre poissons et champignons

**P**oète

**Q**ui que quoi quand la Poésie » - publié par éditions Milan (épuisé)

**R**ythme : Jean-Hugues Malineau est reconnu pour ses improvisations en rythme. Rabeurteau : mot charentais (le plus petit de tous les oiseaux : le roite-

let) et surnom donné par sa grand-mère quand il était petit garçon

**S**aint-Angeau / sensible

**T**ypographe : une passion pour lui qui s'est confirmée lors de sa rencontre avec Guy Levis Mano

**U**buesque

**V**olubilis. Sa proposition : que St-Angeau devienne le village des volubilis avec distribution gratuite de graines pour tous ceux qui le souhaitent pour une explosion florale garantie à la fin de mois d'août !

**W**anted comme désiré...

**X**ylographie (gravure sur bois) : il adore cette technique et en imprime sur sa petite presse à bras

**Y**seut : symbole de l'amour et de la littérature médiévale ; Jean-Hugues Malineau adore les poètes médiévaux

**Z**oo en comptines : a écrit sur 300 bestioles différentes sous forme de comptines



Lorsque nous avons appris que M. Malineau allait venir dans notre classe, le mercredi 21 septembre 2016, nous avons d'abord été très fiers et puis nous avons eu aussi un peu peur. Nous devons lui poser des questions et nous savions que nous ne devons pas poser de questions bêtes. Nous avons préparé sa venue en lisant plusieurs extraits de ses livres et en préparant quelques questions à lui poser. Nous avons aussi appris une poésie que M. Malineau a écrite : Le perroquet, que nous avons récitée et interprétée en classe. Lorsqu'il est venu, il était juste rentré qu'il s'est mis à dire une poésie sur la craie. Nous avons été impressionnés et très heureux de partager cette matinée avec lui. Et puis, nous avons eu l'agréable surprise qu'il nous offre à chacun un de ses recueils de poésies intitulé Tout toutou. Depuis, nous travaillons en classe sur la poésie et les jeux de mots et nous comptons bien lui faire passer nos productions qui nous espérons lui feront plaisir.

Les élèves de CM1/CM2 de St-Angeau



### Le mot de l'APE

Beaucoup de parents d'élèves ont quitté l'association en juin 2016 car les enfants sont au collège cette année (bon courage à eux). Une nouvelle équipe s'est constituée autour de Sébastien Laurent, président, pour reprendre le flambeau et espère pouvoir apporter un soutien aux équipes enseignantes au cours de l'année scolaire. L'Association des Parents d'élèves a organisé un vide chambre au mois de novembre à St-Angeau. Les exposants étaient nombreux mais les visiteurs se sont faits désirer. Beaucoup de projets sont prévus par les enseignants des écoles de St-Angeau et St-Amant-de-Bonnieure. Afin qu'ils se réalisent et que nos enfants puissent en profiter, l'association a programmé plusieurs manifestations de janvier à juillet. Nous espérons, chers lecteurs, vous y voir nombreux ainsi que vos familles et amis. À noter sur vos agendas : le loto le dimanche 29 janvier : nombreux lots à gagner avec vente de crêpes et d'enveloppes / le carnaval le samedi 25 mars : petits et grands sont attendus déguisés pour défiler dans les rues puis partager un goûter / les floralies le dimanche 21 mai : vente de fleurs, tombola, buvette et crêpes pour fêter l'arrivée du printemps / et la kermesse le samedi 1<sup>er</sup> juillet : tous les jeux sont accessibles gratuitement aux enfants. Très bonne année à toutes et à tous, merci de votre aide et/ou de votre soutien pour le financement des activités de nos enfants.

## SIVOS

*Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire - St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure et Ste-Colombe*

Les effectifs 2016-2017 sont encore stables avec 142 élèves prévus sur le RPI, à la rentrée de janvier 2017 : 65 enfants à l'école de St-Amant-de-Bonnieure et 77 à St-Angeau. Les effectifs des enfants inscrits aux services proposés par le SIVOS sont en très nette hausse : garderie, transports scolaires et TAP. Nous mettons tout en œuvre pour nous adapter à cette évolution même si parfois nous ne pouvons pas pousser les murs pour agrandir les salles ! Toutefois, actuellement, quelques départs de familles nous font descendre temporairement entre 135 et 140 enfants ; nous devons donc rester vigilants quant à un projet de fermeture de classe que l'Inspection d'Académie sortirait de son joli chapeau avant la fin de l'année scolaire, tout comme l'année dernière.

La rentrée de septembre a été marquée par toute une série de mesures à prendre dans le cadre des plans vigipirate et alerte intrusion dans les écoles. Les communes ont du entreprendre des travaux pour mieux adapter les bâtiments scolaires. La mairie de St-Amant poursuit la réalisation de son aménagement de l'entrée du bourg afin de sécuriser les abords de l'école : un parcours piétonnier permettra de joindre St-Angeau et St-Amant. La mairie de St-Angeau travaille aussi sur la sécurisation de cheminements piétonniers notamment entre la Poste

et l'école.

L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sera un peu bousculée à la rentrée de janvier : Adrien Wojtera, animateur responsable des TAP depuis 2014, souhaitant évoluer dans son parcours professionnel quitte ses fonctions. Il sera remplacé par Cécilia Merle dont les compétences en animation et gestion d'équipe ne sont plus à prouver. Nous souhaitons à Adrien bonne chance dans sa nouvelle vie professionnelle. L'équipe des TAP reste la même avec Charlotte, Annie, Priscilla et Arlette Littré (bénévole). Deux bénévoles de St-Angeau intègrent cette équipe pour une activité cuisine dès la rentrée de janvier 2017 et cela pour la durée d'un cycle au minimum. Nous sommes toujours preneurs de bonne volonté pour des interventions même ponctuelles.

Enfin, le SIVOS s'engage, malgré des budgets de plus en plus compliqués à gérer, à soutenir financièrement les projets des enseignants afin que les enfants de nos trois communes bénéficient d'une pédagogie enrichissante et portée vers l'ouverture. Parmi ces projets 2017, citons la classe de découverte de l'île d'Oléron pour deux classes de l'école de St-Amant, ainsi qu'une sortie au Parc du Puy de Fou et au village « Le Bournat » (au Bugue, Dordogne) pour les classes de l'école de St-Angeau.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous mes vœux pour 2017.

J-Y MORELLEC, président du SIVOS

La visite du père Noël dans les écoles de St-Amant puis St-Angeau, mercredi 14 décembre 2016.



## L'amicale des drôles et drôlesses

Depuis septembre l'amicale des drôles et drôlesses dispose d'un nouveau bureau ;

Présidente : Quitry Figeroux-Bousquet

Secrétaire : Réjane Galland

Secrétaire adjointe : Monique Fredon

Trésorière : Odette Maupetit

Trésorière adjointe : Annie Foucaud

Lors du goûter du 8 octobre, le bureau et Nathalie Guillaumin-Pradignac, adjointe de monsieur Bourabier, maire de St-Angeau, ont rendu hommage à Jacques Brunet, ancien président de l'amicale, récemment décédé.

L'Assemblée générale aura lieu le 30 avril 2017, et sera suivi d'un repas avec animations (à déterminer). Cette année l'amicale a pour projet la réalisation d'un livret « À la Goule Benaise », recueil de recettes culinaires locales transmises par nos anciens. Ce livret sera porteur d'une symbolique forte, la concrétisation des valeurs qui nous unissent : le partage avec les autres et la sauvegarde du patrimoine du village. Il sera le fruit d'un travail collectif : pour cela, nous vous sollicitons pour recueillir vos recettes transmises entre générations. Nous avons besoin de votre collaboration pour donner à cette création une touche originale et gaie. Pour participer à cette réalisation, vous pouvez nous contacter par courrier : Odette Maupetit 7 rue des Plantes 16230 St-Angeau) ou par mail : odett16@orange.fr ou



quitry.bousquet@gmail.com

En vous remerciant par avance de votre participation, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2017.

« Ma boune amitiés à zo tous, boune annade, boune santade, si le v'lo vous lé accepta »

## Les cagouilles dynamiques

Les cours de Zumba, assurés par Agnès tous les mardis, sauf pendant les vacances scolaires, de 20h à 21h à la salle socioculturelle ont repris en septembre et connaissent toujours le même engouement de la part des licenciés. Le scrapbooking continue avec Françoise environ 1 fois/mois le samedi à 14h et le premier mercredi des vacances scolaires, pour les enfants, à la salle associative. Les thèmes et les dates sont décidés d'un cours sur l'autre. L'art floral avec Julie attire toujours autant d'adeptes. Les dates des cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017 vont être fixées en fin d'année et seront rajoutées sur le site internet de la commune. Le 9 décembre 2016, l'association a confectionné des crêpes pour les écoles de St-Angeau et St-Amant-de-Bonnieure à vendre au profit des coopératives scolaires sur leur marché de Noël.

Pour le premier semestre 2017, nous vous proposons : le 21 janvier à partir de 21h une soirée dansante (salle socioculturelle, le 12 mars : un après-midi jeux à 14h, le 7 avril : petit déjeuner offert aux enfants par l'association à la salle socioculturelle à partir de 7h.

Nous continuons à réfléchir sur d'autres projets qui viendront se rajouter, et d'ors et déjà certains sont arrêtés pour le 2<sup>e</sup> semestre. Pour tous renseignements : 05 45 69 18 97 - 05 45 92 27 87 (le soir entre 18h et 20h) mail : piffeteau.virginie@orange.fr ou jeanfrancois.colomar@neuf.fr.



## Cercle de yoga

Les cours de yoga ont repris le 14 septembre dernier. L'inscription est possible tout au long de l'année, après une séance d'essai gratuite. Le yoga que nous pratiquons est le Hatha Yoga visant à équilibrer le corps et l'esprit. On enchaîne les postures en travaillant la respiration. Tout se fait en douceur, sans forcer sur les muscles, mais en respectant son corps. Rien à voir avec de l'acrobatie. L'objectif est de prendre conscience de soi, de dynamiser son corps, d'agir sur les organes internes tout en éliminant les tensions. La sensation d'apaisement général et le confort physique qui en résultent permettent d'entretenir l'optimisme intérieur protecteur du système immunitaire.

Les séances ont lieu tous les mercredis à la salle socioculturelle de 18h30 à 19h45. Renseignements et inscriptions au 05 45 63 90 13 ou au 06 73 38 58 34.

## ACPG-CATM-TOE-VEUVES

L'Amicale remercie la présence d'un nombreux public et surtout celle des enfants et de leurs enseignants, les militaires, les sapeurs pompiers de Mansle et nos porte-drapeaux à la cérémonie du 11 novembre. Cérémonie du 5 décembre 2016 à Mansle, présence de nos porte-drapeaux pour cette commémoration.

L'Assemblée Générale aura lieu le 21 janvier 2017 à 10h salle de l'ancienne perception de St-Angeau.

Cérémonie du 8 Mai 2017 : St-Ciers, St-Angeau puis St-Amant-de-Bonnieure.

Cérémonie à Mansle pour l'appel du 18 Juin 2017.



31

### Calendrier

#### 1<sup>er</sup> semestre 2017

- **Vendredi 6 janvier / 18h30** : vœux du maire, salle socioculturelle (Commune)
- **Samedi 7 janvier** : Assemblée Générale du Comité des Fêtes, salle socioculturelle
- **Samedi 14 janvier / 9h30** : marche nordique, 4€ (café offert) (Cagouilles dynamiques)
- **Samedi 14 janvier / 17h30** : concert du nouvel an, salle socioculturelle. Verre de l'amitié offert à l'issue du concert. Possibilité de réservation 06 66 90 90 48 ou [contact@comite-fetes.org](mailto:contact@comite-fetes.org) (Comité des fêtes)
- **Samedi 21 janvier soir** : bal thème (à déterminer), salle socioculturelle (Cagouilles dynamiques)
- **Jedi 26 janvier / 18h30** : balade thermographique à St-Angeau. RV salle socioculturelle / report au jeudi 2 février par temps de pluie. Possibilité de réservation 06 70 14 62 29 ou [contact@saint-angeau.fr](mailto:contact@saint-angeau.fr) (Commune)
- **Dimanche 29 janvier / 13h30** : loto de l'APE, salle socioculturelle

Lors de notre assemblée générale du 18 novembre dernier, le bureau à été renouvelé. Nous remercions tous nos adhérents qui nous encouragent et participent à nos activités et à nos manifestations. Nous allons continuer avec le même dynamisme et nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

### *CSSA : la saison des changements*

La saison 2015/2016 avait plutôt laissé un sentiment de frustration avec d'un côté, des effectifs d'un niveau jamais atteint, le club a dénombré exactement 181 licenciés l'an passé et d'un autre côté, des résultats sportifs assez moyens. La saison 2016/2017 a débuté sous de bien meilleurs auspices et, à mi parcours, on peut légitimement annoncer que le CSSA a effectué des changements significatifs qui se traduisent par des résultats encourageants. Changement au niveau de la composition du bureau où Elodie Devaud nouvelle résidente de St-Angeau a été nommée secrétaire du club et David Neuville son adjoint. Alain Ducluzeaud a été promu vice-président. Marie et Cyril Jarry quant à eux poursuivent leur joli travail au niveau de la comptabilité du club. Changement au niveau des comportements avec une assiduité et une correction exemplaire sur les terrains de la part de tous les joueurs. Ce bon

état d'esprit s'observe également au niveau des entraînements beaucoup mieux suivis cette année avec l'arrivée massive de joueurs nouveaux (près de 21 joueurs à ce jour). Changements au niveau des résultats bien meilleurs que l'an passé, l'équipe A est dans le groupe de tête de sa poule, l'équipe B et l'équipe C se situent dans la première moitié du tableau. Changements au niveau de l'encadrement des équipes de jeunes ; Fabien Marchesson notre salarié éducateur a cessé ses fonctions le 30 juin pour un nouveau challenge personnel. Pour lui succéder un effort sans précédent a été amorcé par des parents de jeunes, par des joueurs, par des dirigeants ; aujourd'hui l'école de foot tourne très bien avec des éducateurs motivés et consciencieux. Le succès populaire du tournoi U 11 André Le Léon du mois d'octobre en a apporté une preuve éclatante (voir photo). Changement au niveau du site Internet du club : désormais, grâce à l'atelier Philographie, le CSSA dispose d'un site convivial, agréable à consulter et très utile pour les joueurs et les supporters.

Changements au niveau des infrastructures et des installations : de nombreux travaux ont été réalisés au stade Paul Piat à l'initiative de plusieurs joueurs mais toujours en concertation avec le groupe de travail mis en place par la municipalité. Parallèlement à ces travaux réalisés par les joueurs, les employés municipaux ont procédé au carrelage du vestiaire 2 et installé le nouveau jeu de buts pour jeunes acquis par le club cette saison avec l'aide du Crédit Agricole. Ces changements bien sûr ne doivent rien au hasard mais à l'investissement réel des bénévoles chaque week-end, à la responsabilité des joueurs, au soutien essentiel de la mairie et à l'abnégation des dirigeants qui croient dans le projet et la réussite du CSSA. Petit regret cependant au ni-



veau de la benne à papiers dont les bénéfiques servaient à alimenter la caisse de l'école de foot. En début d'année 2017 le propriétaire qui nous l'avait gracieusement prêtée jusqu'alors doit la récupérer.

Nous sommes à la recherche d'une autre benne, si quelqu'un a des idées... Le CSSA est à nouveau en marche pour effectuer une belle saison avec l'ensemble de ses licenciés et donner un maximum de plaisir à tous ses supporters. À tous, le CSSA souhaite de belles fêtes de fin d'année et donne rendez-vous en 2017 pour de nouvelles aventures sportives.

## Comité des fêtes Terrebourg-St-Angeau

**La brocante** : dimanche 28 Août, le Comité des Fêtes de Terrebourg-St-Angeau organisait sa première brocante rue des Saint-Amants, après le passage de témoin de l'association des « Voisins » dissoute. Ce déballage a connu comme par le passé, une belle réussite. Très tôt, la centaine d'exposants occupait les espaces de verdure et le bord des routes où les étals sur tréteaux et à même le sol regorgeaient d'objets parfois d'une autre époque. Toute la journée, de nombreux chineurs ou visiteurs ont pu y trouver leur bonheur, jusque chez les particuliers qui avaient ouvert leurs portes pour participer à cet étalage.

**Le 1<sup>er</sup> novembre à La Barraude** : les courses VTT et Cyclo-cross se sont déroulées sous un soleil printanier. Ce fût un plateau de 154 participants pour les deux circuits.

VTT : 56 participants ; belle bagarre



entre les écoles de cyclisme de Charente, Charente-Maritime et Vienne. Sur un circuit exigeant, la cadence est infernale entre Fredou, Petiteau et Léau (Juniors Seniors) et les Cadets Boutenegré et Besson.

**CYCLO-CROSS** : 98 participants ; les favoris du 27<sup>e</sup> Cyclo-cross n'ont pas fait de détails dès le premier tour de circuit, le junior Bouchery, les seniors Cron, Petiteau, Pasquet et Abisor ont cru qu'ils avaient un rôle à jouer pour la gagne, mais ils avaient oublié que Loïc Herbreteau était toujours là. Après le 6<sup>e</sup> tour, Loïc les a repris un à un pour finir détaché. Le Comité des Fêtes de Terrebourg remercie ses bénévoles pour leur aide précieuse, les partenaires, les commerçants pour leur participation, le public qui s'est déplacé en grand nombre, et l'organisateur technique UA La Rochefoucauld. (retrouvez le classement sur le site Internet : [www.saint-angeau.fr](http://www.saint-angeau.fr))

**Section Animation** : Choucroute réussie ! Le 13 novembre a eu lieu pour la 2<sup>e</sup> année, le repas choucroute. Les membres du Comité des Fêtes ont été à pied d'œuvre pour préparer les 120 parts de choucroute, dégustées en salle, ou commandées. Comme l'an passé, les convives ont partagé un repas très copieux (pantagruélique) et délicieux, autour d'une choucroute typiquement alsacienne, accompagnée de riesling ou de bière.

## Calendrier

### 1<sup>er</sup> semestre 2017 (suite)

- **Samedi 4 mars / 20h30** : loto du CSSA, salle socioculturelle
- **Samedi 11 mars / 20h30** : pièce de théâtre avec la troupe ZYGOMAT - « Les vieilles pies battent en retraite » - 7 €, gratuit pour les - 12 ans (Comité des Fêtes)
- **Dimanche 12 mars** : après-midi jeux, salle socioculturelle (Cagouilles dynamiques)
- **Samedi 25 mars** : carnaval dans les rues de St-Angeau et goûter pour les enfants, RV salle socioculturelle (APE)
- **Vendredi 7 avril** : petit déjeuner des enfants, salle socioculturelle (Cagouilles dynamiques)
- **Dimanche 9 avril** : Critérium de Terrebourg (Comité des Fêtes)
- **Dimanche 30 avril** : AG et repas des Drôles et drôlesses, salle socioculturelle
- **Lundi 8 mai** : cérémonie, 11h à St Ciers, 11h20 à St-Angeau, 11h40 St-Amant-de-Bonnieure (ACPG-CATM)
- **Dimanche 14 mai** : Vide Grenier, esplanade du Logis à St-Amant-de-Bonnieure (CSSA)
- **Jeudi 18 mai / 13h30-18h30** : vente de vêtements, salle socioculturelle (EIDER)
- **Dimanche 21 mai** : Floralies, place Robert Joubert, St-Angeau (APE)
- **Samedi 10 juin** : randonnée pédestre d'initiation, esplanade du Logis à St-Amant-de-Bonnieure - (CSSA)
- **Dimanche 18 juin** : course de l'École de Vélo, place Joubert (Comité des Fêtes)
- **Samedi 1<sup>er</sup> juillet** : fêtes des écoles suivie de la kermesse à la Barraude (APE)

**Retrouvez toutes les infos et actualités des associations de St-Angeau et l'agenda de la commune réactualisé en permanence sur :**

**[www.saint-angeau.fr](http://www.saint-angeau.fr)**



## INVITATION

Jacques BOURABIER,  
maire de St-Angeau  
&

les membres du conseil municipal  
ont le plaisir de vous inviter  
à un moment convivial  
à l'occasion des vœux

**Vendredi 6 janvier 2017  
à 18h30  
à la salle socioculturelle.**

**Vous êtes attendus nombreux !**



### Mairie de Saint-Angeau

2 Place Arsène Roudy  
16 230 Saint-Angeau  
tél : 05.45.39.21.45  
fax : 05.45.20.70.85

mairie.saint.angeau@wanadoo.fr  
www.saint-angeau.fr

#### Ouverture :

du lundi au jeudi : 9h-12h30  
vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h

Directeur de publication : Jacques BOURABIER

Impression : Médiaprint, Chasseneuil-sur-Bonnieure

420 exemplaires

Dépôt légal : décembre 2016



### › URGENCES

- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17

### › MÉDECINS

- C. BERNON : 7 Place A. Roudy, 16230 St-Angeau - 05 45 39 28 75
- A. BOWRING et A. TROUVÉ : 21 rue de la gendarmerie, 16230 St-Angeau - 05 45 39 26 38

### › INFIRMIÈRES

- C. FERRANT, S. AUGIER, J. LARRET, M. GRANVAUD - 05 45 39 22 72

### › PHARMACIE

- H. DUPRÉ : 2 rue de Neufgrange, 16230 St-Angeau - 05 45 39 22 62

### › KINÉSITHÉRAPEUTES

- E. FRANÇOIS-FULGENCE et J.R. DELBOSQ : 21 rue de la gendarmerie, 16230 St-Angeau - 05.45.92.20.35

### › ÉCOLES

- École St-Angeau : 09 60 09 98 61
- École St-Amant-de-B. : 05 45 39 22 68
- Garderie périscolaire : 05 45 20 35 66

### › SERVICES

- LA POSTE : 05 45 39 21 46
- Taxi Nord Charente : rue de La Rochefoucauld, 16230 St-Angeau, 06 33 44 47 87
- Office notarial Me F.FERRANT et Me V. DANTON-FERRANT : 1 rue Traversière, 16230 St-Angeau, 05 45 39 21 32
- Camping Devezeau - 05 45 94 63 09 ask@campingdevezeau.com
- Préfecture de la Charente : rue de l' Arsenal, 16016 Angoulême, 0821 803 016
- Centre social et culturel : rue Martin, 16230 Mansle, 09 79 08 87 25
- Pôle Emploi : avenue du Professeur Girard, 16700 Ruffec, cs 80111 - tél. 3949
- ADMR : avenue de Korb, 16230 Mansle, 05 45 20 77 48
- Maison de retraite EHPAD Les

Jonquilles : 9 rue des Plantes 16230 St-Angeau, 05 45 39 23 30

- ACP La Tardoire : 13 rue Charles, Mansle, 06 50 30 80 24
- Maison des solidarités (MDS) : 7 Square Jean Bouillon, 16230 Mansle 05 16 09 51 01
- Communauté de communes du Pays Manslois : 5 av. Paul Mairat, BP 20017, 16230 Mansle - 05 45 20 71 33 cdcpaysmanslois@wanadoo.fr www.paysmanslois.fr
- PETR du Ruffécois : rue du Château, BP 90033, 16230 Mansle 05.45.20.34.94 www.paysduruffecois.com pays.ruffecois.charente@wanadoo.fr

## ASSOCIATIONS

avec noms et coordonnées des président(e)s

- Amicale des ACPG - CATM - Laurent Maupetit - 05 45 39 29 24
- APE - Sébastien Laurent - 06 74 88 28 22
- Les Cagouilles dynamiques - Patricia Colomar - 05 45 92 27 87
- Club des Amis de St-Angeau - Lynda Oldfield - 05 45 92 73 60 - lynda.oldfield52@gmail.com
- Comité des Fêtes de Terrebourg - Laurent Maupetit - 05 45 39 29 24 laurent.maupetit0304@orange.fr
- Section animations - Marie-Reine Delena - animations@comite-fetes.org
- CSSA - Michel Piat - 05 45 38 37 59 michel.piat@orange.fr
- Drôles et Drôlesses - Odette Maupetit - 05 45 39 29 24 laurent.maupetit0304@orange.fr
- Mélusine - Bernard Daubigné - Isabelle Allard, trésorière - 05 45 20 77 31 isabelle.allard7@wanadoo.fr
- Société de chasse St-Angeau-St-Amant-de-Bonnieure - C. Clerfeuille 05 45 39 56 71
- Tennis Club - Alain Thill - 06 85 64 90 63 - thillmat@wanadoo.fr
- Les Traînes Galoches - Annie Boncour - alnoma16@gmail.com
- Yoga Club - Geneviève Gamaury - 05 45 63 90 13 - 06 73 38 58 34 - genevieve.gamaury@gmail.com